

RENTRÉE SCOLAIRE

2026



Le bien-être et l'épanouissement des enfants demeurent au cœur des priorités de notre action en faveur de la jeunesse. Notre ambition est de garantir à chaque enfant un cadre sécurisé, équitable et de qualité.

Chacune de nos initiatives est guidée par l'exigence éducative et la volonté constante d'offrir un environnement favorable aux enfants, avec toujours pour boussole leurs besoins.

Les politiques mises en œuvre, tournées vers l'innovation et l'accessibilité, permettent d'accompagner chaque famille, au plus près de son mode de vie. A chaque âge, les enfants bénéficient d'une offre d'accueil et d'accompagnement de qualité, adaptée à leurs besoins.

En attendant la rentrée, nous souhaitons à toutes les familles un bel été.

Thomas Boucher

Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire

Nathalie Autret

Adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse



Saint-Sébastien
sur-Loire

L'ENFANT AU CŒUR DE LA POLITIQUE PUBLIQUE POUR LA JEUNESSE

- * Plus de 150 agents municipaux qui se relaient quotidiennement auprès des élèves (concierges, ATSEM, personnels d'entretien, agents de la restauration scolaire, animateurs diplômés).
- * Des activités périscolaires « Extras » pour les élémentaires, totalement pris en charge par la Ville, conçus pour ouvrir de nouveaux horizons aux enfants.
- * Travaux importants de rénovation engagés dans les écoles dont 2,5 millions d'euros investis dans l'école du Centre (travaux achevés) et 4,6 millions d'euros dans l'école maternelle de la Profondine (livraison en 2029). Travaux annuels de rénovation des bâtiments scolaires : rénovation intérieure (peinture, sol, plafond, luminaires), changement de menuiseries, amélioration de l'accessibilité...
- * Désimperméabilisation des cours d'école et végétalisation généralisée dans tous les groupes scolaires (1,4 million d'euros investis).
- * Engagement des élus sur un "plan fraîcheur" pour faire face aux épisodes caniculaires dans les écoles avec des investissements importants à réaliser avant le printemps 2027 et une phase de rénovation thermique à moyen terme dans chaque bâtiment scolaire.
- * Une cellule inclusion permettant d'accueillir des enfants à besoins spécifiques.
- * Engagement depuis plusieurs années dans les démarches « Mon restau responsable » et « Territoire bio engagé » pour une cuisine saine, durable et de qualité dans les restaurants scolaires.
- * 4 accueils de loisirs de proximité permettant de recevoir 190 enfants de 3/6 ans et 235 enfants de 6/10 ans tous les mercredis, vacances scolaires et vacances d'été.
- * Un Conseil Municipal Enfants pour favoriser la citoyenneté et la participation à la vie municipale.

NOUVEAUTÉ !

CRÉATION DE GROUPES DE TRAVAIL STRUCTURANTS

Afin de mieux co-construire les projets liés aux affaires scolaires et à l'animation éducative, la Municipalité a souhaité créer **3 instances de dialogue, d'analyse et d'orientation** qui traiteront, à partir de la rentrée prochaine, des sujets suivants :

Périscolaire ; Restauration ; Travaux

Élus, techniciens, directeurs et directrices, délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) et parents d'élèves, pourront échanger régulièrement lors de ces groupes de travail thématiques.

QUELQUES CHANGEMENTS POUR LA RENTRÉE

RENFORCER NOTRE EXIGENCE D'ENCADREMENT

Depuis quelques années, les parents bénéficient d'un quart d'heure périscolaire gratuit le matin, avant l'entrée en classe et le soir à la sortie des cours.

Par ailleurs, les familles ont possibilité, le mercredi midi, de faire déjeuner leur enfant (qui ne va pas à l'accueil de loisirs l'après-midi) au sein de l'école avant le retour à la maison.

Pour ces deux services qui constituaient jusqu'alors une exception sébastiennaise, face à l'augmentation importante et continue des fréquentations de ces temps d'accueil, la Ville a souhaité faire évoluer son organisation afin de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants, de garantir des conditions d'accueil optimales et de maintenir un encadrement renforcé sur l'ensemble des temps périscolaires.

Dans cette logique, elle a fait le choix de :

* Supprimer le « quart d'heure gratuit » le matin et le soir

Cette mesure permettra de mieux répartir les effectifs accueillis, de renforcer la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement des enfants, et d'offrir à chacun des conditions d'accueil plus favorables.

La Ville poursuit par ailleurs sa politique de tarification solidaire des accueils périscolaires (taux d'effort).

* Maintenir la gratuité le midi pour les maternelles

Mis en place pour faciliter l'organisation des parents de fratries sur le temps du midi, ce temps d'accueil n'est pas concerné par la hausse de fréquentation. Il est donc maintenu dans le respect du rythme et du bien-être de l'enfant.

* Supprimer le repas froid du mercredi midi

Afin de garantir aux enfants des conditions d'accueil toujours plus adaptées et confortables sur le temps méridien, la Ville a fait le choix de mettre fin à ce dispositif. Cette évolution permettra de recentrer l'accompagnement des enfants dans des organisations mieux adaptées à leurs besoins et de renforcer la qualité de l'encadrement proposé sur cette période.

Plusieurs solutions restent néanmoins offertes aux familles :

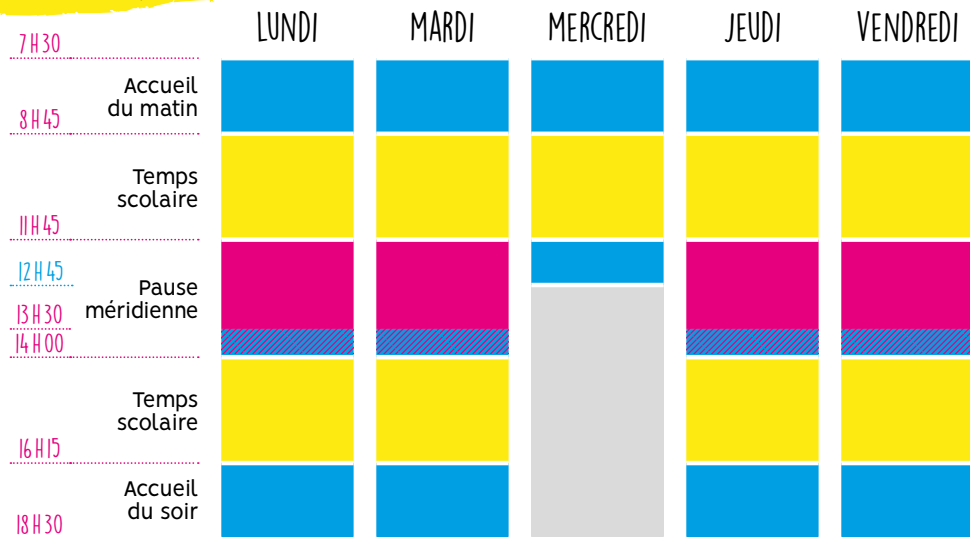
votre enfant rentre l'après-midi à la maison :

- à 11h 45 : vous pouvez venir le chercher à la sortie de la classe
- de 11h 45 à 12h 45 : pour vous permettre d'organiser au mieux sa sortie, un accueil périscolaire classique est maintenu et prolongé / Vous pourrez fournir un encas léger (compote, barre de céréales) à votre enfant

Si votre enfant fréquente l'accueil de loisirs l'après-midi : les modalités restent inchangées : dès 11h 45, à la sortie de sa classe, votre enfant, accompagné par les animateurs est transporté gratuitement par la Ville jusqu'aux accueils de loisirs où il prendra son repas et y passera son après-midi.

VOTRE NOUVEL EMPLOI DU TEMPS POUR LA RENTRÉE

ÉCOLES MATERNELLES



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

